

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN

SEANCE DU 12 JUILLET 2023

Date de la convocation
6.07.2023

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 23
Votants 28

L'an deux mille vingt trois
le douze juillet,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. DUCROT, Mme BONNET, M. RIGALT,
Adjoints ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. OLIVIER, Mme PELLETIER,
Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER, M. VION, Mme TRAVOUILLON, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME,
M. BONNET, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. JAGER, Mme VAUCELLE, Mme BAUDU-HASCOET, M. VIVIER, Mme FERRE, Mme LIEBOT.

Pouvoir de M. Jean-Pierre JAGER à M. Joël DAZAS

Pouvoir de Mme Bernadette VAUCELLE à Mme Laurence MOUSSEAU

Pouvoir de M. Jacques VIVIER à M. Philippe RIGALT

Pouvoir de Mme Marie FERRE à Mme Pascale PELLETIER

Pouvoir de Mme Stéphanie LIEBOT à Mme Sandra PROD'HOMME

OBJET DE LA DELIBERATION :

Projet de caserne de gendarmerie : garantie d'emprunt

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Par délibération du 8 mars 2023, le Conseil Municipal a émis un avis favorable au
projet de caserne de gendarmerie et a laissé la maîtrise d'ouvrage de l'opération au
bailleur social Habitat Vienne.

Le dossier de demande d'agrément pour la construction de la gendarmerie a été
transmis à l'administration centrale par la gendarmerie.

Une requête a été faite par le service chargé d'instruire le dossier. En effet, il est
demandé de préciser si dans le cadre du projet, la commune de Loudun s'engage à
garantir tout ou partie des emprunts contractés par Habitat de la Vienne.

Le projet doit être proposé au ministère en octobre.

Il est donc proposé de garantir l'emprunt qui sera souscrit par Habitat de la
Vienne pour réaliser cette opération

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : **1.7. JUIL. 2023**

Publié le : **1.7. JUIL. 2023**

Notifié le :

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ⇒ émet un avis favorable à la garantie d'emprunts contractés par Habitat de la Vienne dans le cadre du projet de caserne de gendarmerie,
- ⇒ autorise le maire ou son représentant à signer tous les documents y afférent.

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

